

77.500.3 - WA/bk

Bruxelles, le 11 octobre 1990

**Note à M. l'Ambassadeur J. Kellenberger,
Bureau de l'intégration, DFAE/DFEP**

Comme convenu, j'ai organisé le 23 octobre un déjeuner informel avec les Conseillers transports des Représentations permanentes des Douze, un représentant de la DG VII et un de la DG I (voir annexe 1). Le lendemain, le COREPER devrait siéger pour préparer notamment le Conseil "Transports" du 30 octobre.

L'objectif de cette rencontre très informelle serait d'informer les Etats membres sur le dernier état du dossier, et de les sensibiliser au fait qu'il serait dans leur intérêt bien compris de conclure rapidement cette négociation sur la base du contenu de notre projet d'accord. La raison de cette initiative est que plusieurs Etats membres pourraient demander au Conseil du 30 octobre que l'on suspende la négociation bilatérale pour négocier le "transit" dans le cadre de l'EEE. Et cela d'autant plus que les déclarations attribuées au Conseiller fédéral Delamuraz concernant un corridor à 40 tonnes ont fait beaucoup de bruit ici (voir annexe 2).

Au cours du déjeuner, j'ai donc l'intention d'aborder les points suivants, en m'exprimant à titre personnel:

- Etat de la négociation.
- Rappel de l'effort considérable que la Suisse s'apprête à faire, à court, moyen et long terme.
- Adoption par le Conseil fédéral du message relatif à la NEAT, qui fait le lien avec l'acceptation par la CE de notre limitation à 28 tonnes. Le problème du coût, du financement, et de l'approbation par le peuple.
- Le référendum du 23 septembre, où les 2,50 m ont été acceptés de justesse.
- Le renoncement à la limitation à 28 tonnes n'entre pas en ligne de compte actuellement, que ce soit dans un accord bilatéral ou EEE. Selon les derniers sondages, un vote sur cette question se solderait par 80% de non*.

* Est-ce correct ?



- 2 -

- Vu l'augmentation du trafic des poids lourds en Suisse (à 28 tonnes), la pression va augmenter pour qu'on introduise des contingents. La confirmation du statu-quo serait donc déjà un résultat important pour la CE
- Il est dans l'intérêt de toutes les parties de résoudre rapidement ce problème de façon durable. Techniquement, il serait possible de conclure un accord d'ici la fin de l'année.
- L'idée d'un accord intérimaire (comme le demande le mandat de la CE pour l'EEE) est un non-sens, car nos tunnels ne seront pas provisoires.
- La négociation EEE va prendre encore passablement de temps, et ses chances de succès sont incertaines. Suspendre la négociation bilatérale pour l'intégrer dans la négociation EEE ne ferait que reporter - et donc compliquer encore - le problème, et rendre plus aléatoire sa solution.
- J'estimais important que chacun soit au courant de ces faits et de ces risques, pour pouvoir se déterminer en connaissance de cause sur l'opportunité de conclure rapidement un accord transit. A chacun de prendre maintenant ses responsabilités.
- En résumé, je rappellerai que la Suisse n'est pas demandeur dans cette négociation, mais qu'elle souhaite faire preuve de solidarité européenne, en fonction de ses moyens. Aujourd'hui on est proche d'un accord qui apporterait une vraie solution au problème du transit transalpin, tant à court terme qu'à long terme. Il me paraîtrait regrettable de laisser passer cette occasion.

Je vous serais reconnaissant de me faire part de vos éventuelles observations, et, si possible, de me faire parvenir toute documentation utile (sondages d'opinion, analyses du résultat du référendum du 23 septembre, articles intéressants...).

Je ne manquerai pas de vous tenir informé du résultat de cette rencontre, et vous prie de croire en mes sentiments les meilleurs.

J. de Wattenille

MISSION SUISSE AUPRES DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

TEL. 00322/230 14 90

FAX 231 04 40

Rue d'Arlon 53, Bte 9

B 1040 Bruxelles

TELEFAX

Bruxelles, le 11 octobre 1990

PRIORITE:

Nombre de pages, y compris page de couverture: 3

CLASSIFICATION:

Réf.: 77.500.30- WA/bk

DESTINATAIRETransmis directement par notre représentation à:

- Bureau de l'intégration, DFAE/DFEP:
 - M. l'Ambassadeur J. Kellenberger
 - M. R. Bärffuss, M. A. Matteucci, M. B. Gasser
- DFTCE:
 - M. M. Furrer, Coll. personnel du Chef du Département,
 - G Chappuis (OFT), M. Zimmermann (OFT)

En priant le service des télégrammes de transmettre à:

- M. le Ministre F. von Däniken, DDIP/DFAE

Négociations "Transit" Suisse-CE

Veillez trouver ci-joint une note concernant la rencontre informelle qu'aura M. de Watteville avec les Conseillers transports des Représentations permanentes des Douze, la DG I et la DG VII le 23 octobre.

Nous serions reconnaissant de recevoir vos éventuelles observations, ainsi que toute documentation utile (analyses du résultat du référendum du 23 septembre, articles intéressants, sondages d'opinion...).

ANNEXE:VISA:

Le Chef de la Mission Suisse :

